

INSTRUCTIONS

1. Veuillez remplir la demande de subvention en ligne. **NE LA REMPLISSEZ PAS À LA MAIN.** Utilisez Internet Explorer ou Firefox et la version la plus récente d'Adobe Acrobat.
2. N'utilisez que les formulaires de demande fournis. Toutefois, si vous fournissez des renseignements supplémentaires, veuillez faire référence aux documents annexés de façon appropriée.
3. Assurez-vous que la déclaration est dûment signée par le président¹ et une autre personne autorisée.
4. Faites parvenir le formulaire et tous les documents à l'appui aux coordonnées suivantes :

Adresse municipale : Direction des sports et des loisirs du Yukon
Centre administratif
4061, 4e Avenue, Whitehorse

Par la poste : Gouvernement du Yukon
Direction des sports et des loisirs (C-10)
C.P. 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Par télécopieur : Nous n'acceptons pas les envois par fax de la mauvaise qualité des documents.

Par courriel : Vous pouvez envoyer les documents numérisés (dûment signés) par courriel.

Pour en savoir plus : Trevor Twardochleb, conseiller en sport
Téléphone : 867-667-5606
Sans frais : 1-800-661-0408, poste 5606
trevor.twardochleb@gov.yk.ca

LE FINANCEMENT DU PROGRAMME YS4L EST FOURNI PAR
le gouvernement du Yukon, le ministère des Services aux collectivités,
la Direction des sports et des loisirs et le gouvernement du Canada

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES DEMANDES : LE 20 AVRIL 2018

Le YS4L se réserve le droit de refuser ou de réduire le financement si une demande est présentée après la date limite.

¹Dans le présent document, le masculin générique désigne toutes les personnes.

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME YS4L

Organisme :

Objet de la demande
(cochez toutes les cases
qui s'appliquent)

-
- Perfectionnement des athlètes
-
-
- Participation des membres des
-
- collectivités rurales et des Autochtones

-
- Perfectionnement des entraîneurs
-
-
- Subventions salariales pour entraîneurs

RÉSUMÉ DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU PROGRAMME YS4L

Catégorie	Coût total estimé	Montant demandé au YS4L
Perfectionnement des athlètes		
Participation des membres des collectivités rurales et des Autochtones		
Perfectionnement des entraîneurs		
Subventions salariales pour les entraîneurs		
TOTAL	\$	\$

DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Les renseignements fournis dans la présente demande de subvention sont exacts et ont été approuvés par la direction de l'organisme directeur de sport du Yukon (ODSY), comme en témoignent les signatures ci-dessous.

PRÉSIDENT

Nom :

Signature :

Date :

PERSONNE AUTORISÉE

Nom et poste :

Signature :

Date :

PERFECTIONNEMENT DES ATHLÈTES

Doit être fondé sur le modèle de perfectionnement des athlètes préconisé par le mouvement « Au Canada, le sport c'est pour la vie » et renforcer les initiatives soutenues par l'aide financière du CCLY. Exemples :

- Programmes de formation particuliers ou déplacement pour participer à une compétition donnée
- Test et évaluation du conditionnement physique
- Utilisation de ressources spécialisées (spécialistes de l'entraînement, nutritionniste, entraîneur en préparation mentale, etc.)
- Autres activités ou initiatives requises par le sport

1.	Sport :		
	Remis par :		
2.	Initiative :		
	Date :	Durée :	Lieu :
	Nombre d'athlètes prévus :	Hommes :	Femmes :
	Âge des athlètes :		
	Catégorie (ex. junior, bantam) :	Nombre d'entraîneurs participants :	
	Objectifs :		
	Indicateurs de réussite :		
3.	Coût estimatif		Financement demandé
4.	Principaux éléments de coût (veuillez les énumérer ci-dessous)		
			\$
			\$
			\$
	TOTAL		\$

PARTICIPATION DES MEMBRES DES COLLECTIVITÉS RURALES ET DES AUTOCHTONES

- Les demandes décriront les initiatives communautaires qui témoignent d'une collaboration entre l'organisme directeur de sport du Yukon, de nombreuses collectivités et le Yukon Aboriginal Sport Circle (YASC). Toutes les initiatives doivent mentionner la participation communautaire et les personnes-ressources.
- Le financement peut servir aux équipes qui se préparent en vue des Jeux autochtones de l'Amérique du Nord.

1.	Sport :		
	Remis par :		
2.	Collectivité :		
	En collaboration avec le YASC? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
3.	Initiative :		
	Date :	Durée :	Lieu :
	Nombre d'athlètes prévus :	Hommes :	Femmes :
	Âge des athlètes :		
	Catégorie (ex. junior, bantam) :	Nombre d'entraîneurs participants :	
	Objectifs :		
	Indicateurs de réussite :		
4.	Coût estimatif		Financement demandé
5.	Principaux éléments de coût (veuillez les énumérer ci-dessous)		
			\$
			\$
			\$
	TOTAL		\$

PERFECTIONNEMENT DES ENTRAÎNEURS

- Doit s'ajouter aux activités en cours financées par le Comité consultatif des loisirs du Yukon (CCLY).
- Peut soutenir une gamme étendue d'initiatives de perfectionnement des entraîneurs : séminaires, formation spéciale pour entraîneurs, formation des personnes-ressources et des évaluateurs dans le cadre du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE), etc.

1.	Sport :		
	Remis par :		
2.	Initiative :		
	Date :	Durée :	Lieu :
	Nombre d'entraîneurs prévus :	Hommes :	Femmes :
	Niveaux de certification :		
	Objectifs :		
	Indicateurs de réussite :		
3.	Coût estimatif		Financement demandé
4.	Principaux éléments de coût (veuillez les énumérer ci-dessous)		
			\$
			\$
			\$
	TOTAL		\$

SUBVENTION SALARIALE POUR ENTRAÎNEURS

- Peuvent servir à payer le salaire des entraîneurs de niveau supérieur qui travaillent à plein temps ou à temps partiel auprès d'athlètes, qui accompagnent et forment d'autres entraîneurs, animent des stages, etc.
- L'aide salariale sera accordée à raison de 2 \$ pour chaque dollar fourni par le sport, et ce, jusqu'à concurrence de 20 000 \$.
- L'entraîneur doit être un résident du Yukon.
- Le but ultime est de soutenir les entraîneurs professionnels à plein temps. Cependant, les entraîneurs à temps partiel qui s'efforcent de devenir des entraîneurs à plein temps seront pris en considération.
- Une copie du contrat de travail doit être fournie.
- Il incombe à l'organisme directeur de sport du Yukon ou à l'association sportive de s'assurer de l'aptitude à l'emploi des entraîneurs (ex. présélection, vérification des références).
- L'entraîneur doit être disposé à remettre un rapport sommaire de fin d'exercice selon le modèle fourni.

1.	Sport :	
	Remis par :	
2.	Nom de l'entraîneur :	
	Titre du poste :	
	Certification actuelle en vertu du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) :	
	Niveaux de certification :	
	Autres certifications et accréditations :	
	Type d'emploi (plein temps, temps partiel, saisonnier) :	
	Principales responsabilités, attributions et pouvoirs :	
	À qui l'entraîneur rend-il compte?	
3.	Accord financier proposé	
	Contribution de l'ODSY ou de l'association sportive	\$
	Autre contribution	\$
4.	Subvention salariale pour entraîneurs demandée au programme YS4L	\$
	Total du salaire proposé	\$